



# St-Priest.info n°4

Ce numéro est **EXCEPTIONNELLEMENT** distribué à l'ensemble de la population de Saint-Priest. Nous vous rappelons donc que pour recevoir par courrier ou par mail l'ensemble des numéros de « St-Priest.info », il est indispensable de nous faire parvenir vos coordonnées en mairie (cf. coupon ci-joint sur la feuille en annexe) !

Pendant le deuxième trimestre, beaucoup de nuages se sont accumulés (entraînant des pluies très abondantes sources de ruissellements et de ravinements fâcheux) mais pas seulement dans le ciel : fermeture de l'entreprise Rondard-Archimbaud et de la station de carburants, désistement de l'agent technique pressenti entre autres. C'est M. LAURAND qui a pris le poste depuis le 5 Juillet. Nous lui souhaitons la bienvenue. Ces moments difficiles n'ont pas empêché d'avancer sur les chantiers annoncés : le programme de voirie 2021 a été mené à terme en mai, la modification du Plan Local d'Urbanisme entre dans une nouvelle phase avec la publication de l'arrêté et l'ouverture en mairie du registre de concertation.

Le déconfinement, plus complet depuis juillet, permet d'envisager, avec prudence, davantage de moments de rencontre et d'échanges : plusieurs associations de la commune s'appêtent à en prévoir, à commencer tout prochainement par la tournée de brioches et le repas organisés par le comité des fêtes aux dates de la fête patronale. La salle des fêtes peut à nouveau être louée en prenant les précautions sanitaires appropriées. Dans ce contexte encore incertain, nous vous souhaitons tout de même un bel été à Saint-Priest.

## Infos Pratiques

- **Tableau des taxes locales**

Taxes directes locales	Taux
Taxe foncière sur les propriétés bâties	4,95 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	29,17 %
Taxe foncière des entreprises	16,94 %

- **Défibrillateur**

Le défibrillateur initialement prévu sur la place de l'église a finalement dû être installé à la bibliothèque pour faciliter la pose de celui-ci.



## Les services communaux

- **École**

Le conseil d'école s'est déroulé le 24 Juin 2021. Ce fut l'occasion de revenir sur les activités de l'année et sur les prévisions pour l'an prochain. Des activités pédagogiques ont pu avoir lieu malgré le contexte sanitaire. Le séjour des plus grands a été annulé, mais différentes activités ont été maintenues.

Pour le CE et CM : 3 randonnées USEP (sur La Tuilière, St Haon le Chatel et Notre Dame de Boisset), une journée aux Grands Murcins sur le thème de la biodiversité.

Pour tous les enfants du Regroupement Pédagogique Intercommunal : visite du parc animalier d'Ardes sur Couze dans le Puy de Dôme et une journée pêche organisée par l'association de pêche.



Pour l'an prochain, l'école de Saint-Priest accueillera les enfants de la petite section au CE1, soit 20 élèves. Pour La Tuilière, il y aura 16 élèves du CE2 au CM2. Les équipes pédagogiques restent en place sur l'année prochaine (la maitresse de Saint-Priest, Mme Jacquemin, sera remplacée à la rentrée compte tenu de son congé maternité, mais reviendra ensuite).

L'Association de Parents d'Élèves a organisé un petit pot de fin d'année le vendredi 2 Juillet pour partager un moment convivial, entre parents, équipes pédagogiques, élus des 2 communes et bénévoles de la pêche. Ce fut l'occasion de souhaiter bonne route aux 7 futurs collégiens (dont 6 de St Priest).

- **Forêt communale**

Suite à notre rencontre avec M. CORDIER de l'ONF (Office National des Forêts), une demande de subvention à hauteur de 2 530€ a été réalisée pour le reboisement de la parcelle de la Bessie. Nous avons également pu faire valoir notre désir de boisement diversifié :

- 0,90 ha en résineux : 80 % en douglas et 20 % en mélèze.
- 0,20 ha en feuillus en bande latérale : 80 % en érable et 20 % en merisier.
- Possibilité d'intercaler quelques hêtres en essences d'ombre.

- **Cuve et pompe GNR**

Le conseil municipal tient à remercier M. CHABRIER Patrick de nous avoir donné une cuve à gasoil facilitant ainsi l'approvisionnement en carburant pour nos engins communaux. La municipalité a donc investi dans une pompe à gasoil d'un montant de 298,50 €.

- **Valorisation de la ligne de car St-Priest/St-Just/Roanne – du nouveau à partir du 28 août 2021**

Les lignes de transport en autocar sont maintenant gérées par la Région. Une réflexion a été menée pour rendre la ligne St-Priest/St-Just/Roanne plus attractive, avec une meilleure desserte dans Roanne et plus de correspondances : arrêts à Diapason, à la **clinique du Renaison** (nouveau), la gare routière, Jules Ferry, **Louis Flandre**, avec correspondance pour le CFA. Nouveau nom : la ligne TIL 206 devient la ligne cars Région L 21. Des horaires plus faciles à retenir : (période scolaire) le lundi, 6h15 au départ de St-Priest - du lundi au vendredi, 6h35 et 13.35 au départ de St-Just.

Retour : le vendredi, 19h33 à St-Priest – à St-Just : LM JV, 18h23 – 19h13 – le Mercredi, 19h08.

Pendant les vacances scolaires, les weekends et les jours fériés : **Transport à la Demande** à partir de St-Just, avec réservation au 04.26.47.64.37, de 8 h à 18 h du lundi au vendredi sauf jours fériés. Penser à réserver au plus tard la veille avant 15h ou le vendredi avant 15 h pour les transports prévus un dimanche ou un lundi. Pour les lendemains de jours fériés, réserver au plus tard le jour ouvrable précédant. Plus de précisions au 04 26 47 64 37.

Un prix modique : actuellement, le prix du billet de transport est de 2 €. Il n'y plus qu'à se laisser (trans)porter !

---

*Bien vivre à Saint-Priest*

---

- **Divagation des chiens**

Nous sommes régulièrement interpellés sur la gêne provoquée par les chiens qui se déplacent sans surveillance notamment dans les lieux habités et pouvant être source d'accidents. Nous rappelons notre arrêté du 1<sup>er</sup> septembre 2020 que la gendarmerie est en droit de faire appliquer.

- **Fleurissement**

Les plantations ont été mises en place par une équipe d'élus et d'habitants courant mai, dans le bourg et sur la place des Grumiers.



L'équipe municipale a fait le choix de mettre des plantes vivaces dans les bacs, afin d'avoir un fleurissement qui se renouvelle chaque année.

- **CCAS**

Le Centre Communal d'Action Sociale et bienveillance intergénérationnelle a pour rôle d'organiser l'aide sociale au profit des habitants de la commune, en venant en aide aux personnes les plus fragiles. Ses modes d'intervention vont de la simple information à l'accompagnement personnalisé en passant par une aide d'urgence. En cas de difficultés majeures, contacter le secrétariat de la mairie.

Le CCAS possède une autonomie budgétaire de principe puisqu'il est étroitement lié à la commune par une subvention de fonctionnement. Pour 2021, la subvention affectée est de 3000€ - contre 2500 en 2020, ce qui représente une augmentation de 20%, à laquelle s'ajoute 1/3 des recettes des ventes annuelles des concessions funéraires.

Traditionnellement le budget du CCAS était consacré aux colis de Noël distribués à nos aînés âgés de 70 ans et plus. Or, les personnes âgées de 70 à 75 ans sont aujourd'hui plus nombreuses et plus autonomes. La commission CCAS a donc décidé de reculer l'âge minimum : 71 ans en 2021, 72 ans en 2022, 73 ans en 2023, 74 ans en 2024 et 75 ans en 2025 et les années suivantes.

Précarisation, éclatement des familles, ruptures sociales, le CCAS doit faire face aux évolutions de la société. L'aide aux plus démunis reste donc une des préoccupations majeures. C'est pourquoi la commission CCAS a décidé d'affecter une partie du budget aux aînés et l'autre partie aux personnes qui rencontrent des difficultés financières ponctuelles. La part réservée à nos aînés pourrait permettre d'organiser un moment de rencontre et de partage (sous réserve des conditions sanitaires), ces moments conviviaux qui ont tant manqué en 2020. Pour les personnes qui le désirent ou pour celles qui ne sont plus en capacité de se déplacer, le colis serait maintenu.

---

### *Projets et réalisation*

---

- **Aménagement du stade**

Les cages multisports ont été installées par l'entreprise ESA début juin au stade. Cet espace est désormais ouvert !

La suite des travaux (démolition des vestiaires actuel, construction du préau, installation des tables de ping-pong, fleurissement de la zone...) devrait débuter d'ici la rentrée 2021. Nous tenons à ce que cet espace reste propre et en bon état, donc nous comptons sur vous pour prendre soin des nouveaux équipements mis à disposition afin qu'ils perdurent pour les générations prochaines.

Nous voulons également à remercier l'ensemble des personnes venues nous prêter main forte pour la corvée de nettoyage du 9 juillet.

- **Logement communal**

Suite au départ des locataires du logement situé au-dessus de l'école, la municipalité a décidé de réaliser quelques travaux de réfection avant de repropose ce logement à la location. Après l'étude de divers devis, les entreprises retenues pour les travaux sont E.M.G.T. et CHERBLANC.

Cette amélioration entraînera une revalorisation du loyer qui s'élèvera désormais à 310 € (charges non comprises).

- **Modification du PLU**

Un cahier de concertation est à votre disposition en mairie pendant toute la phase d'étude. La concertation porte sur l'intérêt public, l'intérêt général (quel développement envisager à l'avenir sur ma commune ? quels sont les problématiques constatées au quotidien ? ...) et non les intérêts privés (demande de classement de la parcelle...). Ce cahier sera accompagné des documents d'étude, au fur et à mesure de leur réalisation.



- **Viabilisation du lotissement**

Suite à la création d'un PLU (Plan Local d'Urbanisme) en 2017 au sein de la commune, nous disposons actuellement d'un lotissement « La Motte » de 8 lots, situé « Route de la Charme ». Le conseil municipal a décidé d'entamer des procédures auprès de plusieurs maîtres d'œuvres (demande de devis en cours) afin de viabiliser ce lotissement.

---

*Vie associative – Animation*

---

- **Calendrier des manifestations à venir**

Date de la manifestation	Type de manifestation	Comité organisateur
13 Juillet 2021	Don du sang	Ass. des Donneurs de Sang
18 Juillet 2021	Repas sur place ou à emporter	Comité des fêtes
18 Septembre 2021 (15h30)	Visite de la tourbière de l'Étui	Syndicat mixte des Monts de la Madeleine
3 Octobre 2021	Matinée Pizzas	Comité de la foire
10 Octobre 2021	Tripes ou Saucisson	Ass. des Donneurs de Sang

Il est important que les associations se sentent soutenues par notre impulsion, notre considération et qu'elles tissent plus de liens en elles.

- **Circuit du patrimoine**

Le circuit patrimoine qui a beaucoup de succès auprès des touristes est en train d'être remis en place. Ce parcours de 5,7 km entre le bourg et les Bois Noirs concentre de nombreuses traces historiques, économiques et culturelles de la vie des habitants de St-Priest depuis l'église romane, l'écurie des gabelous, jusqu'au tilleul de Sully en passant par les vestiges des scieries à eau et l'héritage presque intact du passé ferroviaire.

- **Journée pêche avec l'école**

L'association de pêche a organisé une journée à l'étang de La Planchette pour les enfants de l'école, le lundi 14 juin. Sous un beau soleil, les enfants ont rejoint l'étang à pied, avant de participer à différents ateliers. Au programme du matin : maniement d'une canne à pêche, jeux d'adresse et ateliers de découverte des poissons. L'après-midi fut l'occasion de mettre en pratique : pêche dans l'étang, pêche de truites, montage de lignes. Une journée très réussie grâce aux nombreux bénévoles de l'association, pour faire naître des vocations chez nos jeunes pêcheurs en herbe.



- **Marche des Madeleines**

Le 22 juillet, jour de sainte Madeleine, la marche des Madeleines parcourra le tronçon Les Salles – St-Priest, faisant partie du cheminement reliant la Madeleine de la Chamba à la Madeleine de la Chalme près du Gué de la Chau. Renseignement : 07.61.78.30.04. A l'arrivée, un pot d'accueil se déroulera à l'école.

**Communauté de Communes du Pays d'Urfé :**

Tél : 04.77.65.12.24 – Site Web : <https://www.ccpu.fr> – Adresse électronique : [contact@ccpu.fr](mailto:contact@ccpu.fr)

**Secrétariat de mairie :** ouvert au public les lundis et mardis de 13h à 17h, les jeudis et vendredis de 8h à 12h.

Tél : 04.77.62.92.13 – Adresse électronique : [mairie.st.priest.la.prugne@wanadoo.fr](mailto:mairie.st.priest.la.prugne@wanadoo.fr)

Pour contacter la mairie en dehors des horaires de présence, pour un motif qui ne peut être différé, merci d'utiliser uniquement le **06 62 08 03 86** et non les numéros privés du maire ou des conseillers.